



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 4 janvier 2021

CM 1021/21

CDR
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE SIMPLIFIÉE

Correspondant: nominations@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.8486

Objet: Décision du Conseil portant nomination d'un membre et de deux suppléants du Comité des régions, proposés par l'Irlande
– Fin de la procédure écrite simplifiée

Veillez noter que la procédure écrite simplifiée lancée par la CM 5512/20 le 22 décembre 2020 a été clôturée le 4 janvier 2021, le Conseil de l'Union européenne ayant adopté la décision portant nomination d'un membre et de deux suppléants du Comité des régions, proposés par l'Irlande, dont le texte figure dans le document 13925/20.